



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - LE 30 MARS 2020
LE BUS, circulation réduite

À compter du mercredi 1er avril, et jusqu'à nouvel ordre, la fréquence de circulation des lignes 1 et 2 du réseau LE BUS est modifiée. Ainsi, Les BUS circuleront selon cette organisation : 3 allers-retours par jour sur chacune des deux lignes.

Les horaires sont consultables sur www.archeagglo.fr

À noter : la circulation des cars de la ligne 11 est maintenue en l'état, à savoir, application des horaires des vacances scolaires.

ARCHE Agglo rappelle que le réseau LE BUS et la ligne 11 sont accessibles gratuitement afin de limiter les contacts avec le conducteur. Les véhicules sont régulièrement désinfectés